

Moyen-Ogooué/Département de l'Abanga-Bigné/Ndjolé/Vie des associations

**Le groupe socioculturel Alarmeyong célèbre les mères**

IMM  
Ndjolé/Gabon

MIEUX vaut tard que jamais. Les mères du groupe socioculturel Alarmeyong de Ndjolé, chef-lieu du département de l'Abanga-Bigné, à l'instar de leurs sœurs d'autres localités, ont célébré en différé, le 16 juin dernier, la fête des mères, instituée par la communauté internationale. Les manifestations ont eu lieu au quartier Nyankor-bong. Elles étaient placées sous le signe de la mobilisation, de l'attachement et du soutien des femmes de Ndjolé à la politique et aux actions de développement initiées par de chef de l'Etat. Pour l'initiatrice de l'événement et marraine du groupe socioculturel Alarmeyong, Patricia Mpouho Epiga, la fête des mères est un moment privilégié de prise de conscience. Car, au-delà des

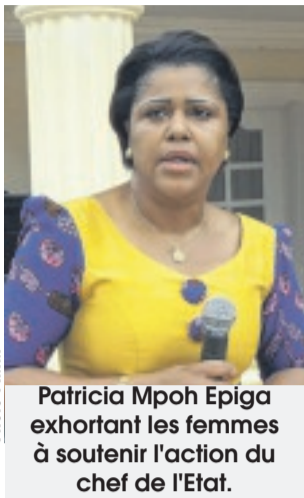


Photo : IMM

**Patricia Mpoh Epiga exhortant les femmes à soutenir l'action du chef de l'Etat.**

réjouissances, les mamans appartenant au Parti démocratique gabonais (PDG) doivent comprendre et apprécier les rôles, combien importants qu'elles jouent dans la vie politique de l'Abanga-Bigné. Et l'impact de leur mobilisation autour d'Ali Bongo Ondimba. « *En tant que mères, tantes, sœurs*



Photo : IMM

**Les femmes d'Alarmeyong en pleine exhibition.**

et filles de Ndjolé, du président de la République, nous lui témoignons notre fidélité », a-t-elle dit. Ainsi, dans l'euphorie festive, le cadre du PDG et ancien membre du conseil national (MCN) pour le compte du Moyen-Ogooué, a sensibilisé les femmes aux valeurs sociales et politiques

qu'elles devraient incarner. « *Nous devons faire preuve de fidélité, de responsabilité et de dignité pour maintenir la suprématie de notre parti dans les esprits et sur le terrain. Et Alarmeyong doit être notre fer de lance pour défendre les intérêts du président de la République* », a-t-elle déclaré.



Photo : IMM

**La marraine posant avec ses congénères ayant bénéficié des cadeaux.**

Le groupe a vu le jour en 2009 dans le but de fédérer les hommes et les femmes de toutes les obédiences socioculturelles et politiques de Ndjolé. D'amener le grand nombre à demeurer dans l'unité, la concorde et le partage. Il faut dire que la native de l'Abanga-Bigné ne s'est pas

contentée seulement de discourir. Elle a joint l'utile à l'agréable en offrant à toutes les adhérentes du groupe, des kits d'ustensiles de cuisine et un bœuf sur pied. Une soirée dansante rythmée par la musique traditionnelle et moderne a constitué le clou de l'événement.

Ogooué-Lolo/Département de la Lolo-Bouenguidi/Koula-Moutou/Session ordinaire du Conseil municipal...

**Budget 2018 en baisse de 16 millions de francs**

Claude-Médard MINKO  
Koula-Moutou/Gabon

*A l'instar des autres collectivités locales, le Conseil municipal de Koula-Moutou s'est réuni dernièrement en session ordinaire autour de sa présidente, Stéphanie Mouwandji Itsopault, aux fins de voter le budget primitif de l'exercice 2018.*



Photo : Claude-Médard Minko

**Stéphanie Mouwandji Itsopault (g) et les autres membres du bureau du conseil présentant le budget primitif de l'exercice 2018...**

CONFORMÉMENT aux textes en vigueur, les travaux de la session ordinaire du Conseil municipal de la commune de Koula-Moutou se sont tenus dernièrement sous la direction du gouverneur de la province de l'Ogooué-Lolo, Félix Befene Bibang. Celui-ci a souhaité que ces assises se déroulent dans un esprit de sérénité et de convivialité mettant en exergue un débat constructif et responsable

entre des conseillers de bords politiques différents, mais animés d'une même volonté : le bien-être des populations. On peut dire que cette ambiance a prévalu, puisque 27 conseillers présents, sur les 33 que compte le Conseil municipal, ont voté par acclamation le budget primitif

de l'exercice 2018. Ledit budget est chiffré en recettes et en dépenses à la somme de 438 millions 743 983 francs. Le contexte de la crise économique que traverse le pays n'est pas sans conséquence sur cette enveloppe. En effet, comparativement au budget de l'exercice 2017,



Photo : Claude-Médard Minko

**... aux autres conseillers, qui l'ont voté.**

voté à 454 millions 924 245 francs, celui de cette année est en baisse de 16 millions, due à la non-prise en compte de la ristourne sur les hydrocarbures (56 millions 250 000 francs) l'an dernier, de la suppression des subventions relatives au matériel spécifique et à la réparation du patrimoine (9 millions

020 618 francs). En outre, les conseillers municipaux ont été informés de ce que les membres du bureau exécutif en position d'agents de l'Etat en détachement subiront un prélèvement de 5% de leur revenu mensuel, conformément à la lettre-circulaire n°0178/MISDDL/CAB-

M/CTCL, du 1er mars 2018. Entre l'ambition de faire plus et le budget voté, la maire de la commune, Stéphanie Mouwandji Itsopault, n'aura pas les coudées franches pour le volet relatif à l'investissement du budget. Une réalité qui n'est pas l'apanage de la ville de Koula-Moutou, mais récurrente dans la plupart des collectivités locales, où le plus souvent la moitié du budget est absorbée par le fonctionnement, la portion incongrue étant réservée à l'investissement. Il revient donc à l'équipe municipale de faire preuve de créativité pour redynamiser les stratégies de recouvrement des taxes et autres recettes pour alimenter des caisses de la mairie. En sus de la subvention de l'Etat qui ne représente plus grand-chose, du fait de la crise économique qui assèche les caisses de l'Etat.

... et Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS)/Prévention des risques professionnels

**Employeurs et salariés édifiés sur les missions de la nouvelle direction**

C-M. M.  
Koula-Moutou/Gabon

LA promotion de la prévention des risques professionnels était dernièrement au centre d'une réunion entre la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), les salariés et les employeurs du secteur privé de la province de l'Ogooué-Lolo. En présence de l'édile de la ville de Koula-Moutou, Stéphanie Mouwandji Itsopault, et des chefs de services provinciaux. La rencontre portait essentiellement sur le lancement de la nouvelle direction de la Prévention des risques professionnels. Une nouvelle entité du pool métier

de la CNSS, au même titre que le Recouvrement, l'Immatriculation et les Prestations techniques. Pour le directeur de la Prévention des risques professionnels, Jacques Emmanuel Edouard Roy, la nouvelle direction aura pour mission de préserver l'intégrité physique et mentale du travailleur, mais aussi diminuer les coûts liés à la réparation des accidents de travail et les maladies professionnelles, à travers deux divisions de la direction, dont celle de la sécurité santé au travail (SST) dédiée au contrôle en prévention. En fait, les employeurs ont été informés du début des contrôles de prévention dans les entre-



Photo : Claude-Médard Minko/ L'Union

**Jacques Emmanuel Edouard Roy expliquant...**

prises locales affiliées à la CNSS, par le truchement des agents de la représentation de la nouvelle



Photo : Claude-Médard Minko

**... aux participants les missions de la nouvelle direction.**

direction au sein de l'agence locale de la CNSS. Mais face à l'absence du personnel qualifié en

prévention des risques professionnels dans les entreprises locales, Jacques Emmanuel

Edouard Roy a assuré les employeurs et les salariés locaux de l'accompagnement de la CNSS dans le processus préventif des risques professionnels mis en place. Notamment, à travers des modules de formation en sécurité et santé au travail, de management d'hygiène, sécurité et environnement (HSE), et en outillant les employeurs sur les textes réglementaires en matière de sécurité et santé au travail. « *Mieux vaut prévenir que guérir* », a-t-il conclu, en mettant l'intérêt du salarié au centre de la promotion de la politique en matière de sécurité et de santé au travail dans les entreprises affiliées à la CNSS.